

# UNE AIDE FINANCIÈRE POUVANT ATTEINDRE 300 000 \$<sup>1</sup> !

Le programme de **Récupérateurs de chaleur des eaux de drainage (RCED)** du Fonds en efficacité énergétique (FEÉ) offre de l'aide financière<sup>1</sup> aux clients de Gaz Métro pour leur permettre de réduire la consommation d'énergie liée au chauffage de l'eau domestique.

L'aide financière offerte par le FEÉ couvre une portion du surcoût nécessaire à l'achat et à l'installation de RCED, soit 3 \$ par mètre cube de gaz naturel économisé, jusqu'à concurrence de 300 000 \$ ou de 75%<sup>2</sup> des coûts du projet. Pour bénéficier de l'aide financière, le requérant doit, entre autres, s'assurer que les appareils installés répondent aux exigences établies par le FEÉ.

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET INSTITUTIONNEL



## HÔTEL M, UN PARTICIPANT SATISFAIT

Désireux d'être accrédité LEED et d'économiser de l'énergie, l'Hôtel M de Saint-Hyacinthe a choisi une firme de génie-conseil offrant des services en efficacité énergétique pour construire son établissement. Élyse Dufrêne de la firme Teknika HBA souligne que «l'aide technique précieuse du FEÉ» a contribué à l'installation de récupérateurs de chaleur.

Hormis le fait que les appareils ne requièrent aucun entretien, l'hôtel tire avantage de l'aide financière offerte par le FEÉ. M<sup>me</sup> Dufrêne mentionne que «le processus a été très rapide» et que «la firme a bénéficié de la bonne collaboration établie avec le FEÉ».

1. Certaines conditions s'appliquent. Les clients aux tarifs 4 et 5 ne sont pas admissibles. Programme sujet à changements sans préavis.
2. Toutes subventions incluses, peu importe l'organisme.
3. En fonction d'un prix du gaz naturel de 0,55\$/m<sup>3</sup>.

## EXEMPLE DE PROJET\*

Un immeuble résidentiel de 30 logements disposés sur trois étages utilise le gaz naturel pour le chauffage de l'eau domestique. Le propriétaire décide de profiter de l'aide financière du FEÉ pour procéder à l'installation de récupérateurs de chaleur des eaux de drainage pour couvrir la totalité des logements. Le bâtiment comporte un total de 10 colonnes de drain, de sorte que chacun des drains dessert trois logements. En tout, 10 RCED sont installés.

### CALCUL DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR CET EXEMPLE

Surcoût pour l'achat et l'installation des RCED	12 500 \$
Aide financière du FEÉ	9 375 \$
Surcoût assumé par le propriétaire	3 125 \$

Économies annuelles de gaz naturel	4 590 m <sup>3</sup>
Économies annuelles en argent <sup>3</sup>	2 525 \$
Période de récupération simple de l'investissement	1,2 ans

Un RCED a une durée de vie d'environ 30 ans. En considérant l'exemple ci-dessus, on constate une économie totale s'élevant à plus de 73 225 \$<sup>3</sup>, sans prendre en considération l'actualisation et l'augmentation des prix de l'énergie. En effet, une fois la période de récupération de l'investissement écoulee (environ 1 an), le projet engendre des économies d'énergie de 2 525 \$ par année pendant plus de 29 ans.

\*Projet typique démontrant l'impact de l'aide financière du FEÉ.